



CLERMONT-FERRAND

CAPITALE DE L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

2009 – 2011

SOMMAIRE

FICHE 1

Les Meilleurs Ouvriers de France, une longue et belle histoire

FICHE 2

Les Meilleurs Ouvriers de France, la reconnaissance internationale

FICHE 3

Le 24^e concours

FICHE 4

Modalités d'inscription et organisation du concours

FICHE 5

Composition du Conseil d'Administration, fiches des groupes de métiers et commissaires régionaux

FICHE 6

Les groupes de métiers

FICHE 7

Les commissaires en région et leurs contacts

FICHE 8

Les Meilleurs Ouvriers de France en chiffres

FICHE 9

L'excellence professionnelle

FICHE 10

Clermont-Ferrand, capitale de l'excellence professionnelle

1

Les Meilleurs Ouvriers de France, une longue et belle histoire

Depuis que les hommes ont associé leur main à leur intelligence, ils ont laissé un formidable témoignage à notre pays, fait de chefs-d'œuvres, de constructions et de réalisations diverses. Ils étaient, à l'époque, artisans, compagnons du travail, maîtres d'œuvre ou bâtisseurs (parfois anonymes). Mais il fallut attendre le XX^e siècle pour que l'État reconnaisse de façon officielle l'excellence professionnelle.

1913 : un certain Lucien KLOTZ...

Tout débute en 1913, avec le projet élaboré par Lucien KLOTZ qui souhaite trouver une réponse concrète à la crise des métiers manuels. Dès 1921, Pierre Rammeil, alors rapporteur du budget des Beaux-Arts dépose une proposition pour la création d'un salon du travail. Définitivement, l'histoire des Meilleurs Ouvriers de France et des expositions du travail peut se lancer.

1922 : l'accord officiel

Il faut cependant attendre 1922 et le ministre du commerce de l'époque, Lucien Dior, pour qu'un accord officiel soit donné, par le biais de cette déclaration : « J'ai décidé de créer une exposition annuelle au cours de laquelle sera proclamé dans chaque profession le "Premier Ouvrier de France" ».

1924 : année de la première exposition nationale du travail

Puis, au début de 1924, des affiches de la Préfecture de Police de la Seine, portant en-tête du Comité Départemental de l'enseignement technique, invitent les ouvriers, façonniers, contremaîtres, artisans, employés, apprentis, à venir concourir à la future Exposition. Il s'agit de l'Exposition départementale de la Seine.

C'est toujours en 1924, au mois d'octobre, que la première Exposition nationale du travail se tient à l'Hôtel de Ville de Paris. Elle est inaugurée par le président de la République Gaston Doumergue. On peut y admirer 200 chefs-d'œuvre exposés, issus de la France entière, suscitant l'intérêt de toute la presse régionale enthousiaste à relayer l'information et à s'en faire l'écho par la suite. Enchaînement logique à cette manifestation, le 31 janvier 1925, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le titre de Meilleur Ouvrier de France est attribué solennellement à 144 lauréats. La cérémonie est présidée par maître de Moro-Giafferi, alors sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique.

Depuis 1924, 22 expositions nationales du travail ont été organisées. Après s'être initiée à Paris, l'exposition est délocalisée en province : pour la première fois à Grenoble en 1991, puis à Angers en 1994, à Lille en 1997, à Strasbourg en 2000 et au Futuroscope de Poitiers en 2004. En 2011, c'est la ville de Clermont-Ferrand qui l'accueillera.

Chaque fois, ces manifestations de prestige marquent la fin du concours, son apothéose, par l'exposition des œuvres des lauréats dans un savant arrangement architectural, visant à les mettre en valeur.

Aboutissement de longs mois de travail, vitrines de la maîtrise des techniques traditionnelles et de haute technologie, traductions concrètes des facultés de créativité et d'innovation, les œuvres constituent, chacune, une référence de l'excellence dans les domaines scientifique, technique, économique ou artistique. Elles confèrent à leur créateur le titre envié de « Un des Meilleurs Ouvriers de France », qui leur permet d'arborer fièrement la médaille en bronze et émail créée en 1932 par le graveur Lagriffoul.

1929 : Création de la Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France

En 1929, à l'initiative de René Petit (MOF en 1927, Menuiserie-Ebénisterie), la Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France est créée. Son rôle est, non seulement de défendre le travail manuel, maintenir la tradition de la qualité, mais aussi et surtout de transmettre savoir-faire et expérience aux générations suivantes. Aujourd'hui, 1 900 des Meilleurs Ouvriers de France adhèrent à la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France, présidée actuellement par Monsieur Gérard RAPP.

1935 : Un titre officiel du Ministère de l'Education nationale

En 1935, un arrêté du Ministère de l'Education nationale officialise le titre de « Un des Meilleurs Ouvriers de France » par un diplôme d'Etat reconnu en 2001 (par décret du ministre de l'Education nationale) de niveau III (équivalent d'un Bac+2) dans la classification interministérielle des niveaux de formation. Depuis cette date, le titre « Un des Meilleurs Ouvriers de France » récompense tous les trois ans, l'élite de l'artisanat, de l'industrie et des services. Au fil du temps, il est devenu un véritable label de la qualité française, reconnu dans l'hexagone comme à l'étranger. Diplôme homologué du ministère de l'Education nationale, il est soutenu par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Emploi, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Outre-mer, le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services, ainsi que des organisations professionnelles et des entreprises qui lui apportent un précieux concours.

En effet et avant tout, ce concours exige des candidats de délivrer le meilleur de leur savoir, cela pour faire apparaître une grande palette de qualités : dextérité, connaissance des techniques modernes et des savoir-faire traditionnels, créativité et sens de l'esthétique.

Et depuis...

8 456 titres ont été décernés jusqu'à ce jour à des professionnels du bâtiment et des travaux publics, de l'industrie, du vêtement, de la bijouterie, de la coiffure ou des métiers de bouche... Ainsi, ce sont des femmes et des hommes de plus de 200 secteurs d'activité qui ont été reconnus et distingués.

Mais devenir lauréat du concours n'est pas une fin en soi. Au contraire, c'est le commencement de l'aventure de l'excellence professionnelle. Le meilleur ouvrier de France doit poursuivre son œuvre, l'enrichir, en continuant à se perfectionner pour acquérir de nouvelles techniques de travail et pour rester à la hauteur de son diplôme. Il doit, à son tour, transmettre son expérience et son savoir-faire à des jeunes talents, recruter des candidats pour de futurs concours et les conseiller. Soixante pour cent d'entre eux sont d'ailleurs impliqués dans des actions de formation, d'autres sont présidents ou membres des jurys.

2

Les Meilleurs Ouvriers de France : la reconnaissance internationale

Des réalisations exceptionnelles, sous le sceau de l'excellence professionnelle

Le prestige du titre « Un des Meilleurs Ouvriers de France » a largement dépassé les frontières de l'hexagone, permettant à de nombreux lauréats du concours d'exporter leur savoir-faire à l'étranger.

Le saviez-vous ?

Ce sont des Meilleurs Ouvriers de France qui ont réalisé :

Le dôme de cristal qui protège la célèbre pierre noire de l'Islam, la « Quaâba » en Arabie Saoudite : deux tonnes de verre ont été nécessaires pour fabriquer ce dôme d'un mètre quarante de haut et d'un mètre de diamètre. Les vitraux de la basilique de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, ainsi que les gravures sur métaux précieux qui en ornent les objets sacrés.

La restauration de la Statue de la Liberté, à New York, aux Etats-Unis.

Ce sont des chefs cuisiniers Meilleurs Ouvriers de France qui organisent les concours gastronomiques mondiaux en cuisine et pâtisserie.

Les Meilleurs Ouvriers de France assurent également la sauvegarde du patrimoine, la restauration des tapisseries des grands châteaux de France, l'entretien des tapisseries d'Aubusson qui ornent le Palais de l'Elysée...

Les ouvriers les plus qualifiés d'EADS sont des diplômés MOF. De prestigieuses entreprises comme Baccarat, Dior Couture, Hermès cuir, IBM ou la RATP travaillent avec des professionnels issus des Meilleurs Ouvriers de France.

Vous les connaissez :

Des personnalités connues et reconnues président les groupes de métiers :

01 Métiers de la restauration et de l'hôtellerie

M. Paul BOCUSE, restauration

02 Métiers de l'alimentation

M. Michel DROUYER, boucherie

03 Métiers du bâtiment, des TP et du patrimoine

M. Raymond HUET, plomberie- installation sanitaire

04 Métiers de l'habitation : textile et cuir

M. Guy RAVERAT, impression sur tissus

05 Métiers de l'habitation : bois et ameublement

M. Michel JAMET, restauration de meubles

06 Métiers de l'habitation : travail des métaux

M. Bernard WERNER, bronze d'ornement

07 Métiers des structures métalliques

M. Robert TAFFARD, soudage manuel des métaux

08 Métiers de l'industrie

M. Jean-Jacques DIVERCHY, mécanique

09 Métiers de la terre et du verre

M. Jean-Marc GIOVANNETTI, soufflage du verre au chalumeau

10 Métiers du vêtement

Mme Anne-Marie BERETTA, prêt-à-porter

11 Accessoires du vêtement

Mme Mylène SALVADOR, dentelles

12 Métiers de la bijouterie

M. Georges BOUDOU, joaillerie

13 Métiers des techniques de précision

M. Jean-Pierre MAROUBY, lunetterie

14 Métiers de la gravure

M. Gérard DESQUAND, gravure

15 Métiers de la communication du multimédia et de l'audiovisuel

M. Guy ETCHEGOINBERRY, imprimerie

16 Métiers liés à la musique

M. Bernard MILLANT, lutherie

17 Métiers liés aux animaux

M. Fabrice MAURY, sellerie carrosserie

18 Métiers de l'agriculture et de l'aménagement du paysage

M. Hubert SCHWENDENMANN, maréchal ferrant

19 Métiers du commerce et des services

M. Gilles HONEGGER

3

Le 24^e Concours

Le comité d'organisation du concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » et des expositions du travail a pour missions :

- d'améliorer la formation professionnelle des adultes.
- de développer le goût et l'attachement de l'ouvrier, de l'artisan et de tout technicien en général, à l'excellence du travail.
- d'assurer la promotion sociale de chacun d'entre eux, en leur permettant d'affirmer leur personnalité, leur esprit d'initiative, et d'obtenir la juste récompense de leurs efforts.
- d'encourager l'ensemble des professionnels à prendre en compte les nouvelles technologies, tout en sauvegardant la connaissance et le savoir-faire, qui relèvent de techniques traditionnelles.
- de faire valoir la place du travail manuel de qualité dans la formation culturelle générale de tout jeune Français.
- de concourir au développement des entreprises et de leur compétitivité, notamment dans le cadre du grand marché européen.

Afin d'atteindre ces objectifs, le concours est organisé périodiquement sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, avec la participation des secrétariats d'Etat chargé de l'Emploi, du Commerce et de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services, et du secrétariat d'Etat chargé de l'Outre-mer, ainsi que des organisations professionnelles, des entreprises et des Meilleurs Ouvriers de France.

Le 24^e concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » va honorer l'excellence d'un travail parfaitement accompli, aussi bien dans les métiers de l'artisanat que dans ceux de l'agriculture, de l'industrie et des services.

Si ce concours est fidèle à la tradition, il a cependant su évoluer avec son temps. Représentant plus de 200 professions, il intègre désormais les métiers du futur, ceux des nouvelles technologies comme l'imagerie numérique, les décors de cinéma, la gravure sur machine à commande numérique. De nouvelles classes de métiers ont vu le jour dans près de la moitié des groupes.

Afin de valoriser la cohésion des hommes, le travail en équipe est également reconnu. Ces innovations ne sauraient, évidemment, se départir de la rigueur, de la continuité de la présentation, de la tradition professionnelle ; mais elles marquent aussi l'adaptabilité du concours aux nouvelles exigences économiques et sociales, et à leurs évolutions.

Les lauréats reçoivent désormais un diplôme de niveau III (Bac +2), délivré par le ministère de l'Education nationale. Ce diplôme est équivalent à un brevet de technicien supérieur, ou à un diplôme universitaire de technologie.

L'excellence et le travail accompli dans les règles de l'art sont donc valorisés et reconnus. Les Meilleurs Ouvriers de France constituent de ce fait la référence de perfection pour toute entreprise.

Le concours conduisant à l'attribution du diplôme « Un des Meilleurs Ouvriers de France » représente donc un réel enjeu économique, social et humain dans la société française d'aujourd'hui. Pour assurer la pérennité de ses valeurs, ce diplôme doit respecter les deux objectifs que s'est assignés le Comité d'Organisation des Expositions du Travail (COET) : être le conservatoire des savoir-faire accumulés au cours des siècles et transmis de génération en génération, et prendre en compte les avancées de la technologie.

Les Meilleurs Ouvriers de France témoignent qu'il faut sans cesse s'améliorer, se dépasser, canaliser son énergie créatrice, dominer la technique et aller parfois jusqu'à inventer de nouveaux procédés. Ils prouvent ainsi que l'excellence n'est pas seulement académique, mais qu'un cuisinier, un carreleur, un tailleur de pierre, peuvent eux aussi y prétendre.

Les inscriptions pour ce 24^e concours sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2009. Les épreuves qualificatives se dérouleront au premier semestre 2010. Les épreuves finales auront lieu dans la région Auvergne, à Clermont-Ferrand. Les lauréats rejoindront les 8 456 Meilleurs Ouvriers de France couronnés depuis la création du concours, en 1924. Aux candidats dorénavant d'allier patience, persévérance et recherche de la perfection, afin d'obtenir ce diplôme symbolisant l'excellence professionnelle.

4

Modalités d'inscription et organisation du concours

Candidature et inscription

Le concours «Un des Meilleurs Ouvriers de France» est ouvert :

- à toute personne âgée de 23 ans minimum à la date de clôture des inscriptions (31 décembre 2009).
- à des équipes dont les membres présentent des capacités complémentaires de haut niveau, mettant en valeur la participation personnelle de chacun.
- à des candidats travaillant sur des chantiers réels (après accord du jury de classe).

Les inscriptions sont ouvertes, et seront closes le 31 décembre 2009. Elles sont déposées auprès du commissaire du Comité d'organisation du département de résidence. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site : www.meilleursouvriersdefrance.org

Ce site Internet contient entre autres le descriptif (référentiels) des métiers, ainsi que les informations nécessaires à toute inscription.

Un droit d'inscription de 60 euros est à acquitter. Dans certains métiers d'art, l'achat de fournitures, de matériaux ou de matières premières est à la charge des candidats.

A compter de l'enregistrement de son dossier, le candidat dispose d'un délai de 3 mois pour se désister.

Déroulement du concours

Les épreuves de l'examen seront organisées en deux groupes :

- 1^{er} semestre 2010 : épreuves qualificatives
- Mai 2011 : épreuves finales dans la région Auvergne, à Clermont-Ferrand.

Les épreuves

Les sujets du concours sont établis par des commissions composées de professionnels de haut niveau, sous le contrôle d'un inspecteur général de l'Education nationale, nommé par le ministre. Les jurys sont composés de professionnels, d'enseignants et de formateurs reconnus. L'examen comporte une ou plusieurs épreuves pratiques, consistant en la réalisation d'une ou de plusieurs œuvres, à partir d'un sujet imposé et/ou d'une ou plusieurs œuvres libres, intégrant des contraintes techniques.

Remise des prix et exposition nationale du travail

Les lauréats reçoivent leur médaille des mains des plus hautes autorités de l'Etat. Monsieur le Président de la République remet leur médaille à une dizaine de diplômés lors d'une cérémonie solennelle à l'Elysée, à laquelle tous les lauréats sont conviés.

Les œuvres des lauréats du 24^e concours seront présentées au public en mai 2011 à la Grande Halle d'Auvergne, à Clermont-Ferrand.

5

Composition du bureau exécutif, fiches groupes de métiers, et commissaires régionaux

Association de type loi 1901 fondée en 1961, le C.O.E.T (Comité d'Organisation des Expositions du Travail) a reçu du ministère de l'Education nationale délégation pour organiser l'examen dénommé « Concours Un des Meilleurs Ouvriers de France » dont le décret 2001-599 de juillet 2001 fixe le règlement général. Cet examen conduit à l'attribution du diplôme d'Etat de niveau III et du titre « Un des Meilleurs Ouvriers de France ».

Le C.O.E.T. a également pour mission d'organiser les expositions nationales du travail, vitrines de l'excellence française dans les domaines de l'artisanat, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des services.

COMPOSITION DU BUREAU EXÉCUTIF

Président	Eric Marie DE FICQUELMONT
Délégué général	Jean-Pierre GALAUP
Vice-Présidents	<ul style="list-style-type: none">• Gérard RAPP• Christian JANIER, représentant des commissaires régionaux• Raymond HUET, représentant des présidents de groupes de métiers
Trésorier	Guy ETCHEGOINBERRY
Commissaire régional Auvergne	Michel CEAX
Président du jury général Inspecteur général de l'Education nationale Doyen du groupe « économie-gestion »	Jean-Marie PANAZOL
Inspecteur général de l'Education nationale Responsable de la commission « réforme du concours »	Jacques PERRIN

PERMANENTS

Délégué général	Jean-Pierre GALAUP
Secrétaire général	Alain BARILLER
Secrétaires	Alcina MULLER Bérengère NOEL

Un site Internet pour tout savoir

www.meilleursouvriersdefrance.org

6

Les Groupes de Métiers

Métiers de la restauration et de l'hôtellerie

- Cuisine-gastronomie
- maître d'hôtel, du service et des arts de la table
- sommellerie
- N** • barman
- gouvernant(e) des services hôteliers

Métiers de l'alimentation

- pâtisserie-confiserie
- boucherie-étal
- charcutier-traiteur, traiteur
- boulangerie
- glaces, sorbets, crèmes glacées
- chocolaterie-confiserie
- fromager
- poissonnier-écailler
- N** • fruitier-primeurs

Métiers du bâtiment, des TP et du patrimoine

- charpente, construction bois
- menuiserie
- couverture, ornementaliste métallique
- plomberie, installation sanitaire, plomberie fontainier
- métiers du plâtre et de l'isolation
- carrelage
- fumisterie de bâtiment
- génie climatique, chauffage
- métiers du plâtre et de l'isolation
- maçonnerie
- mosaïque d'art
- métiers de la pierre
- métiers du verre et du patrimoine architectural
- peinture d'intérieur, peinture décors
- travaux marbriers
- métallerie-serrurerie
- ferronnerie d'art
- sculpture décorative staff stuc
- graveur ornementaliste
- maquette d'architecture
- N** • solier

Métier de l'habitation : textile et cuir

- dessinateur pour textiles et papier peints
- tissage, tissage sur soie
- impression sur tissus
- tapisserie
- restauration en tapis et tapisseries
- tapis, moquettes
- métiers de la teinturerie industrielle
- nettoyage, apprêtage
- gainerie, gainerie d'art

Métiers de l'habitation : bois et ameublement

- ébénisterie
- menuiserie en sièges
- tourneur et torseur sur bois
- sculpture sur bois
- restaurateur de mobilier
- tapisserie décoration
- tapisserie d'ameublement
- encadreur, doreur sur bois, restaurateur de tableaux
- marqueterie
- tonnellerie
- vannerie
- pipier
- laque traditionnelle
- construction navale bois et matériaux composites

Métiers de l'habitation : travail des métaux

- fonderie d'art
- bronze d'ornement
- orfèvrerie
- dinanderie d'art

Métiers des structures métalliques

- chaudronnerie
- tôlerie formage
- tôlerie
- soudage manuel des métaux

Métiers de l'industrie

- outillage, prototypage mécanique
- équipements et installations électriques
- fabrication mécanique
- métiers de la forge
- maquettes industrielles
- art et technique des matériaux de synthèse
- modelage, construction d'outillages
- conception assistée par ordinateur de produits mécaniques industriels

Métiers de la terre et du verre

- modelage sur porcelaine
- décoration sur porcelaine
- faïencerie
- verrerie, cristallerie
- vitraux d'art
- santons
- poterie
- restauration de céramique
- soufflage du verre au chalumeau

Métiers du vêtement

- modiste
- tailleur homme
- pelleries, fourrures confectionnées
- lingerie, corsetterie, soutien-gorge
- prêt-à-porter couture - jour
- prêt-à-porter flou - robe du soir

Accessoires du vêtement

- dentelles
- broderies main
- maroquinerie, articles de voyage
- ganterie
- chaussures

Métiers de la bijouterie

- joaillerie
- bijouterie, métaux précieux
- polissage en joaillerie
- diamantaire
- lapidaire, pierres de couleurs
- sertissage

Métiers des techniques de précision

- coutellerie
- instruments de chirurgie
- lunetterie
- prothèse dentaire
- horloger – restaurateur
- armurier

Métiers de la gravure

- gravure en modelé, héraldique
- gravure ornementale taille douce
- gravure sur cuivre et acier pour impression
- glyptique

Métiers de la communication, du multimédia

- imprimerie, communication graphique, multimédia
- reliure, dorure sur tranche
- dorure
- graphisme
- photographie de laboratoire et scientifique
- photographie
- calligraphie
- imagerie numérique
- métiers de l'image animée

Métiers liés à la musique

- lutherie, archèterie
- guitare
- instruments traditionnels

Métiers liés aux animaux

- bourrellerie, sellerie, harnachement
- sellerie, carrosserie
- taxidermie
- toilette animalier

Métiers de l'agriculture et de l'aménagement du patrimoine

- art des jardins paysagers
- maréchal-ferrant
- maître de chai
- berger

Métiers du commerce et des services

- actions commerciales en optique et lunetterie
- coiffure
- esthétique, art du maquillage
- art floral
- métiers du service à l'énergie
- commercial-conseil en domotique
- commercial-conseil en produits de finition et décoration
- commercial-conseil en solutions énergétiques

N Nouveau métier ouvert au 24^e Concours

7

Les Commissaires en région et leurs contacts

Alsace

Paul MEYER

11, rue du Donon
67200 STRASBOURG
Tel. : 03 88 28 16 05
Mail : commissaire-coet67@meilleursouvriersdefrance.org

Aquitaine

Guy VIDAILHET

25, rue des Cèdres
64140 LONS
Tel. : 05 59 32 63 17
Port. : 06 85 72 84 15
Mail : commissaire-coet64@meilleursouvriersdefrance.org

Auvergne

Michel CEAUX

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme
17, boulevard Berthelot
63407 CHAMALIERES
Tel. : 04 73 31 52 00
Port. : 06 32 75 43 53
Mail : commissaire-coet63@meilleursouvriersdefrance.org

Normandie

Alain MARIE

24, rue des Ecosais
14210 ESQUAY NOTRE-DAME
Tel. : 02 31 80 58 67
Port. : 06 88 63 92 25
Mail : commissaire-coet14@meilleursouvriersdefrance.org

Bourgogne

Yann DURAND

Chambre des Métiers de la Côte d'Or
65-69, rue Daubenton
21000 DIJON
Tel. : 03 80 63 13 46
Port. : 06 25 12 46 77
Mail : commissaire-coet21@meilleursouvriersdefrance.org

Bretagne

Philippe GUILLEMIN

17, rue du Blavet
35830 BETTON
Tel. : 02 99 65 32 06
Port. : 06 80 35 82 06
Mail : commissaire-coet35@meilleursouvriersdefrance.org

Centre

Christian LAINE

11, rue de la Couture - Ormoy
28360 DAMMARIE
Tel. : 02 37 26 04 68
Port. : 06 14 32 93 72
Mail : commissaire-coet28@meilleursouvriersdefrance.org

Champagne Ardennes

Didier DUCHENE

2, rue de la République
10190 ESTISSAC
Tel. : 03 25 40 67 39
Port. : 06 11 48 32 25
Mail : commissaire-coet10@meilleursouvriersdefrance.org

Corse

Laurent ALLEGRINI

Immeuble le Florence - Hall C
Ville de Pietra Bugno
20200 BASTIA
Tel. : 04 95 32 83 00 - 04 95 31 05 12
Mail : commissaire-coet2B@meilleursouvriersdefrance.org

Picardie

Serge RENAUD

Chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne
83, bl Jean bouin
02322 ST QUENTIN
Tel. : 03 23 06 02 02
Tel. : 03 23 06 02 07
Mail : commissaire-coet02@meilleursouvriersdefrance.org

Languedoc-Roussillon**Edgard LLOPIS**

22, rue Pasteur
11400 CASTELNAUDARY
Tel. : 04 68 23 06 16
Port. : 06 70 79 76 76
Mail : commissaire-coet11@meilleursouvriersdefrance.org

Franche-Comté**Patrick MAIGRET**

3, chemin de la Malcombe
25000 BESANCON
Tel. : 03 81 41 29 70
Mail : commissaire-coet25@meilleursouvriersdefrance.org

Ile-de-France**Christian LE LANN****Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Paris**

72, rue de Reuilly
75592 PARIS Cedex 12
Tel. : 01 53 33 53 33 - 01 53 33 53 02
Mail : commissaire-coet75@meilleursouvriersdefrance.org

Limousin**Régis CAHON****Trésorerie générale de la Haute-Vienne
Délégation régionale au Commerce et à l'Artisanat**

31, rue Montmailler
87043 LIMOGES Cedex
Tel. : 05 55 45 70 61
Mail : commissaire-coet87@meilleursouvriersdefrance.org

Lorraine**Francis LAURENT**

4, rue des Jardiniers
57000 METZ
Tel. : 03 87 65 76 52
Mail : commissaire-coet57@meilleursouvriersdefrance.org

Midi-Pyrénées**Jean-Pierre BOURDEL**

3, impasse du Colibri
31240 L'UNION
Tel. : 05 61 09 09 82
Port. : 06 71 61 14 89
Mail : commissaire-coet31@meilleursouvriersdefrance.org

Nord - Pas-de-Calais**Max VANDERMARLIERE**

43, rue des Trois Ballots
59560 COMINES
Tel. : 03 20 24 30 07
Mail : commissaire-coet59@meilleursouvriersdefrance.org

Pays de la Loire**Jean-Claude REMY**

11 bis, rue des Arènes
49100 ANGERS
Tel. : 02 41 81 03 58
Mail : commissaire-coet49@meilleursouvriersdefrance.org

Poitou-Charentes**Jacky PASSEBON**

17, rue du Bosquet
79400 SAINT-MAIXENT l'Ecole
Tel. : 05 49 76 51 85
Mail : commissaire-coet79@meilleursouvriersdefrance.org

Provence - Alpes - Côte d'Azur**Huguette LAMBERT**

1, rue des Oliviers
13190 ALLAUCH
Tel. : 04 91 05 15 44
Port. : 06 13 63 40 20
Mail : commissaire-coet13@meilleursouvriersdefrance.org

Rhône-Alpes**Christian JANIER**

27, rue Seguin
69002 LYON
Tel. : 04 78 38 01 12
Port. : 06 80 14 31 08
Mail : commissaire-coet69@meilleursouvriersdefrance.org

Guyanne - Antilles**François AUGER**

PK 14, route des Plages
97354 REMIRE MONTJOLY
Tel. : 05 94 38 63 67
Port. : 06 94 40 59 25
Mail : commissaire-coet973@meilleursouvriersdefrance.org

Océan Indien**Emmanuel LEMAGNEN**

31, chemin Lagrange « la Ressource »
97438 SAINTE MARIE
Port. : 06 92 69 41 23
Mail : commissaire-coet974@meilleursouvriersdefrance.org

8

Les meilleurs Ouvriers de France en chiffres

Le 24^e concours

- Nombre de métiers :190, répartis en 19 groupes
- Droits d'inscription :60 euros
- Inscription : jusqu'au 31 décembre 2009
- Épreuves qualificatives printemps 2010
- Épreuves finales, Exposition et remise des médailles : mai 2011

Le fonctionnement et le règlement du concours

- Date de création :1924
- Périodicité : tous les 3 ans
- Age moyen des candidats :35 ans
- Age minimum des candidats pour l'inscription :23 ans
- Nombre de diplômes décernés depuis 1924 :8 456
- Moyenne de candidats finalistes par concours :1 300
- Nombre moyen de lauréats par concours :320
- Temps de réalisation des œuvres :en moyenne 500 heures,
réparties sur 15 à 18 mois

Les meilleurs Ouvriers de France

- MOF créateurs d'entreprises :2 sur 3
- MOF en activité :4 000
- Pourcentage de femmes MOF :11 %
- MOF impliqués dans des actions de formation :60 %

9

L'excellence professionnelle

Ils sont les meilleurs ? Ce concours est fait pour eux !

Leur métier est une passion, ainsi nous les appelons à relever le défi, en devenant « Un des Meilleurs Ouvriers de France ». Ce diplôme est reconnu dans le monde entier, et authentifie le choix de l'excellence professionnelle.

Aujourd'hui, la volonté de notre jeunesse est de souhaiter un demain professionnel incontesté, un véritable passeport pour un monde qui résiste aux événements. Pour pallier les difficultés inhérentes à toute carrière qui s'amorce, nous proposons une distinction respectée par le milieu de l'entreprise et de l'artisanat, alliant compétence, efficacité, innovation. En un mot, le biais pour être considéré d'emblée comme le meilleur de sa catégorie.

Que leur demandons-nous ? D'oser, être ingénieux, talentueux, de faire preuve de rigueur et d'enthousiasme. Seul ou en équipe, puisque, grande nouveauté cette année, les candidats pourront déposer leurs œuvres à plusieurs. Nous croyons que le concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » est la première étape essentielle vers la quête de l'excellence professionnelle.

La 24^e session du concours MOF (initiée en 2009 et qui s'achèvera par la proclamation des lauréats en 2011) est lancée. Ce moment sera le rendez-vous incontournable de tous ceux qui désirent faire reconnaître leur haute qualification par le diplôme d'Etat qui leur sera remis ainsi que la médaille emblématique décernée aux lauréats. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2009.

Aidez-nous à les aider. Faisons en sorte qu'ils s'inscrivent, par courrier, auprès de leurs commissaires en région, ou plus simplement, sur Internet : www.meilleursouvriersdefrance.org

Il ne faut plus hésiter. L'excellence professionnelle, c'est l'affaire de tous.

CLERMONT-FERRAND, Capitale de l'excellence professionnelle

Un label pour deux ans

A partir de ce 17 juin 2009 et jusqu'à la fin du mois de mai 2011, la ville de Clermont-Ferrand sera labellisée « capitale de l'excellence professionnelle ».

Un label qui sera affiché lors de l'Assemblée Générale du COET et décliné pendant ces 23 mois sur tous nos documents, engagé à nos côtés pour toutes nos actions, comme un partenaire de qualité et d'exception. De son côté, la ville de Clermont-Ferrand sera autorisée, pendant toute la période concernée, à utiliser sur l'ensemble de ses supports le logo de l'excellence professionnelle, propriété du COET. De même, la ville de Clermont-Ferrand est autorisée, toujours sur le même laps de temps, à utiliser tous documents, actes de colloques, films... édités par le COET et relatifs à l'excellence professionnelle.

En plus de la ville, la Région Auvergne et le Conseil Général du Puy de Dôme seront associés à de multiples opérations.

Pourquoi Clermont-Ferrand ?

Tout d'abord, parce que la politique du COET est d'aller dans toutes les régions. Après la première exposition du travail en 1924 à Paris, inaugurée par Gaston Doumergue, alors président de la République, les expositions du travail se sont délocalisées en province : à Grenoble en 1991, à Angers en 1994, à Lille en 1997, à Strasbourg en 2000, au Futuroscope de Poitiers en 2004...

Ensuite, parce que la ville, et la région, ont toujours eu à cœur de privilégier l'excellence professionnelle et que leur tissu industriel et artisanal en donne aujourd'hui la preuve.

Egalement en raison du partenariat déjà initié par la Région avec le Rectorat, et qui démontre une véritable volonté d'aller chaque jour davantage vers la formation, la qualification, en un mot l'excellence professionnelle.

Enfin et surtout, parce que la ville de Clermont-Ferrand a répondu « présente » avec enthousiasme et dynamisme à l'idée d'obtenir ce label de « capitale de l'excellence professionnelle », pleinement disposée à s'engager à nos côtés.

Ce label sera transmis à une autre ville, désignée alors, à l'occasion de la cérémonie de clôture de l'exposition de l'Excellence, dans la Grande Halle d'Auvergne, en mai 2011.